

VILLES DE FRANCE  
VILLES HUMAINES  
VILLES D'AVENIR

BILAN  
D'ACTIVITE  
2019

# Sommaire

Éditoriaux	3
Faits marquants 2019	4
Dans les médias	6
Finances locales	8
Mobilité	9
Action Cœur de Ville	10
Congrès annuel	12
Politique de la ville	14
Habitat	15
Enseignement	16
Santé	17
Environnement	18
Europe	20
Numérique	21
Villes de France en actions	22
Publications	24
Partenaires	25
Conseil d'Administration	26



## ***L'équipe de Villes de France***

---

**Jonathan Gainche**, *Directeur Général*

**Anissa Ghaidi**, *Assistante - Événementiel*

**Céline Juteau**, *Conseillère*

**Armand Pinoteau**, *Directeur Administratif et Financier, Conseiller*

**Bastien Régnier**, *Conseiller*

**Jean-Sébastien Sauvourel**, *Conseiller*

# édito



**L'année 2019** a notamment été marquée par le retour sur la scène politique et médiatique du maire, acteur de terrain. Celui-ci reste un acteur de proximité et de confiance pour nos concitoyens comme l'a démontré, s'il en était besoin, la crise dite des gilets jaunes, un rouage essentiel dans la lutte contre les fractures sociales et territoriales.

2019 a été pour notre association une année intense de dialogue et de propositions très concrètes à l'égard des pouvoirs publics nationaux pour justement s'attaquer à ces fractures. Nous avons naturellement répondu présents à toutes les instances de dialogue pour porter votre voix, celle des adhérents de Villes de France, toujours plus nombreux à nous rejoindre. Nous le faisons, fidèles à notre ligne de conduite, celle d'un dialogue permanent, franc, constructif et exigeant. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui, à mes côtés et à ceux de Jean-François Debat, représentent notre association lors de ces multiples rencontres.

Auditions ministérielles et parlementaires, groupes de travail, conseils d'administration, colloques, rencontres de nos directeurs de cabinet, congrès, déplacements, publications ... l'année 2019 a été très riche pour Villes de France. Riche en échanges, en débats, mais aussi et surtout riche en propositions qui doivent nourrir tant le Gouvernement que le Parlement et se traduire en avancées concrètes pour nos collectivités. C'est bien là le rôle de Villes de France. Ce chemin, nous le poursuivrons sans relâche en 2020.

A l'issue de ce mandat municipal, je suis très fière de ce que notre association a apporté ; je pense en tout premier lieu au programme Action Cœur de Ville que nous devons maintenant décliner concrètement sur nos territoires. Villes de France est à vos côtés pour faire de ce plan une réussite et une traduction réelle des difficultés que peuvent subir nos villes mais aussi des formidables atouts dont elles disposent.

Je vous souhaite une belle lecture de ce bilan d'activités 2019, reflet du dynamisme des Villes de France !

#### **Caroline CAYEUX**

Maire de Beauvais  
Présidente de l'agglomération du Beauvaisis  
Présidente de Villes de France

**Nos collectivités** sont appelées à relever de nombreux défis pour répondre aux enjeux d'avenir. Je pense à ceux des transitions écologique et numérique, des mobilités, d'un service public de proximité qui ne laisse personne sur le bord du chemin ... Elus locaux, c'est notre quotidien et c'est cette défense de l'intérêt général qui nous anime dans l'exercice de nos mandats.

Dans l'esprit pluraliste qui la caractérise, Villes de France, en 2019, a été à vos côtés pour vous représenter et relayer vos interrogations, vos réflexions et vos propositions pour répondre à ces défis. Pour certaines d'entre elles, nous avons été entendu par le Gouvernement, pour d'autres non. Comme nous l'avons répété, le chemin du dialogue retrouvé cette année doit se traduire par des avancées concrètes. Je pense notamment au remplacement de la taxe d'habitation, dont la compensation à l'euro près n'est pas acquise au delà de 2021. Nous avons fait part au Gouvernement de nos propositions, nous les relayerons à nouveau avec force en 2020. Il en va de l'avenir financier de nos collectivités !

A travers les nombreuses rencontres qui vous sont proposées, les publications élaborées par notre équipe, les audiences ministérielles et parlementaires que nous assurons avec Caroline Cayeux, l'année 2019 aura été une année de travail intense pour Villes de France dont ce bilan d'activité vous donne un aperçu sérieux.

Dès que l'actualité politique et législative intéresse la vie de nos collectivités, nous devons répondre présents et être force de propositions. C'est par exemple ce que nous avons fait autour du projet de loi Engagement et Proximité en défendant l'équilibre de nos intercommunalités et la place du maire de la ville centre en leur sein. C'est ce que nous ferons demain à l'occasion du projet de loi dit « 3D » - Décentralisation, Déconcentration, Différenciation.

C'est à vos côtés que nous poursuivrons ces actions au service des Villes de France qui, par leur cadre de vie mais aussi par leurs leviers d'innovations, sont des villes d'avenir !

#### **Jean-François DEBAT**

Maire de Bourg-en-Bresse  
Président du Grand bassin de Bourg-en-Bresse  
Président délégué de Villes de France

# Les faits marquants de l'année 2019



**9 janvier :** Rencontre de Jean-François Debat avec Elisabeth Borne, Ministre des transports, au sujet du projet de loi d'orientation des mobilités

**14 janvier :** Olivier Gacquerre, Maire de Béthune, représente Villes de France à une réunion sur le Grand débat national autour de Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

**15 janvier :** Audition de Villes de France représentée par Jacques Lamblin, Maire de Lunéville, à l'Assemblée nationale au sujet de la création de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

**22 janvier :** Réunion du Laboratoire des idées de Villes de France « Revitalisation des cœurs de ville » sur l'habitat privé, le financement des projets, le commerce et le programme « Action Cœur de Ville »

**22 janvier :** Cérémonie des vœux 2019 de Villes de France en présence de Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, et de François Baroin, Président de l'AMF.

**30 janvier :** Réunion du Laboratoire des idées de Villes de France consacré à l'Europe présidée par Luc Bouard, Maire de la Roche-sur-Yon, au sujet des propositions de Villes de France dans le cadre des élections européennes.

**7 février :** Caroline Cayeux représente Villes de France à une réunion à Matignon autour du Premier Ministre Édouard Philippe au sujet du Grand débat national

**12 février :** Comité de pilotage du programme « Action Cœur de Ville » en présence des Ministres Jacqueline Gourault, Sébastien Lecornu, Elisabeth Borne, et Annick Girardin.

**13 février :** Présentation du Baromètre des territoires lancé par Villes de France en partenariat avec la Banque des territoires. 1600 français sondés sur leur vision des territoires et des villes de taille moyenne.

**19 février :** Xavier Bonnefont, Maire d'Angoulême, représente Villes de France à une réunion du conseil des collectivités territorial pour le développement culturel autour de Franck Riester, Ministre de la Culture.

**25 février :** Une délégation d'élus de Villes de France rencontre Laurent Nuñez, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur, au sujet de la police municipale.

**26 février :** Caroline Cayeux est reçue par Agnès Buzyn, Ministre des solidarités et de la santé, pour évoquer l'offre de soins dans les territoires.

**12 mars :** Une délégation d'élus de Villes de France rencontre Julien Denormandie, Ministre chargé de la ville et du logement, pour évoquer l'avenir du financement du logement social, la réorganisation du tissu des bailleurs sociaux et la politique de la ville.

**12 mars :** Elisabeth Borne, Ministre des transports, reçoit une délégation d'élus de Villes de France pour évoquer les mobilités dans les villes de taille moyenne.

**19 mars :** Participation à la rencontre nationale du programme « Action Cœur de Ville » organisée par le ministère de la cohésion.



**28 mars :** Caroline Cayeux et Denis Thuriot rencontrent Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education nationale et de la jeunesse, sur la jeunesse dans les "villes de taille intermédiaire", la mise en place du service national universel et l'implication des jeunes dans la vie démocratique.



**5 avril :** Première réunion du groupe de suivi « Ma Santé 2022 » au sein duquel siège Villes de France

**10 avril :** Villes de France, en partenariat avec l'Association des Petites Villes de France, organise un colloque consacré à la désertification médicale, à la MNT.

**16 avril :** Réunion du Laboratoire des idées « Politique de la Ville » présidée par Frédéric Leturque, Maire d'Arras.

**24 avril :** Déjeuner avec Pierre Guelman, directeur des affaires publiques d'Enedis, au sujet de la transition énergétique et de l'Action Cœur de Ville.



**24 avril :** Villes de France auditionne les candidats aux élections européennes des principaux mouvements politiques.

**29 avril :** Audition de Denis Thuriot, Président du groupe de travail « Attractivité », à l'Assemblée nationale sur le projet de loi Notre-Dame-de-Paris.

**2 mai :** Villes de France est auditionnée au Sénat sur le projet de loi « Santé ». L'occasion de rappeler les propositions de l'association sur l'offre de soins dans les territoires.

**6 mai :** Caroline Cayeux participe à la mobilisation générale pour l'emploi et l'écologie avec les associations d'élus, les syndicats patronaux et salariés à Matignon autour du Premier Ministre Édouard Philippe.

**16 mai :** Audition à l'Assemblée nationale de la mission d'information sur les coûts économiques, sociaux et budgétaires des blocages, violences et dégradations commis en marge du mouvement des gilets jaunes.

**13-14 juin :** Congrès de Villes de France à Albi à l'invitation du Maire Stéphanie Guiraud-Chaumeil.

Avril 2019 - Clôture du Grand débat National par le premier ministre Edouard Philippe



**26 septembre :** Villes de France participe au Sommet International de l'Innovation dans les Villes Médiannes (SIIVIM) organisé à Nevers à l'initiative de son Maire, Denis Thuriot. Le groupe de travail « Numérique » s'y réunit.

**1<sup>er</sup> octobre :** Seconde rencontre nationale du programme « Action Cœur de Ville » à Arras

**10 octobre :** En partenariat avec la FNAUT, Villes de France organise un colloque portant sur les déplacements dans les villes moyennes

**23 octobre :** Installation du nouveau Conseil des Territoires pour le Culture au sein duquel siège Villes de France.

**29 octobre :** Réunion du Laboratoires des idées de villes de France à l'USH consacré aux logements sociaux sous la présidence de Frédéric Leturque, Maire d'Arras.

**14 novembre :** Participation au Comité national de la biodiversité sur l'artificialisation des sols et le financement des aires protégées.

**19-20 novembre :** Une délégation d'élus de Villes de France, présidée par Caroline Cayeux et Jean-François Debat, visite le salon des Maires de France à la rencontre des partenaires de l'association

**25 novembre :** Réunion du groupe de travail « Attractivité » présidé par Denis Thuriot, Maire de Nevers, sur le Mécénat culturel chez notre partenaire La Française des Jeux.

**26 novembre :** Rencontre d'une délégation d'élus de Villes de France avec Franck Riester, Ministre de la Culture, pour insister sur la dimension culturelle du programme « Action Cœur de Ville ».



**12 décembre :** Caroline Cayeux, Présidente de Villes de France, est élue Présidente de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

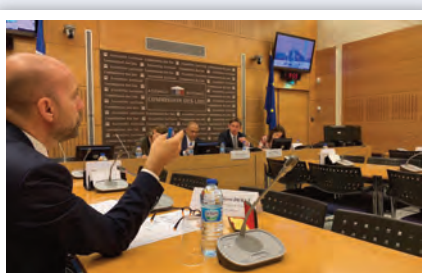


**26 juin :** Déjeuner des élus de Villes de France chez notre partenaire Casino pour évoquer le commerce de centre-ville, le plan Action cœur de ville et l'évolution des pratiques des consommateurs dans les villes.

**2 juillet :** Installation du groupe de travail « Action Cœur de Ville » consacré à l'enseignement supérieur à la suite de la demande de Villes de France.



**3-4 juillet :** Déplacement d'une délégation d'élus de Villes de France conduite par Luc Bouard, Maire de la Roche-sur-Yon, à Copenhague au sujet de la transition énergétique et des mobilités.



**18 juillet :** Jean-François Debat, Maire de Bourg-en-Bresse, est auditionné à l'Assemblée nationale sur les impacts de la loi NOTRe.

**5 septembre :** Réunion du Comité de pilotage de l'opération « Au cœur des territoires » au CNAM pour sélectionner 55 villes lauréates où ouvrira un nouvel établissement de formation.

**11 septembre :** Rencontre de Caroline Cayeux avec Elisabeth Borne, Ministre de la transition écologique et solidaire, Brune Poirson et Emmanuel Wargon, Secrétaires d'Etat auprès de la Ministre de la transition écologique et solidaire, pour évoquer les mobilités du quotidien, le verdissement d'Action Cœur de Ville et la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés.

**17 septembre :** Gilbert Meyer, Maire de Colmar, représente Villes de France lors d'une audition au Sénat sur le Projet de loi « Engagement et proximité ».



**24 septembre :** Une délégation d'élus de Villes de France est reçue en audience par Nicole Belloubet, Garde des Sceaux, Ministre de la justice, pour évoquer les évolutions de la justice de proximité, du dialogue avec les élus locaux, de l'accompagnement des élus dans leurs missions.

**24 septembre :** Echanges fructueux avec Philippe Wahl, PDG du groupe La Poste, et son directoire au sujet des transformations du groupe, et les synergies entre les collectivités et ce service public de proximité.

# Villes de France dans les médias

## Villes de France présente dans les médias

Villes de France communique régulièrement avec la presse écrite et audiovisuelle.



### Grand débat : Villes de France veut un "nouveau pacte de confiance" pour les maires

Le gouvernement organise la semaine prochaine quatre conférences nationales correspondant à chacun des axes du grand débat avec les associations d'élus, les associations syndicales, patronales et représentatives de la société civile, tandis que l'Association des Maires de France, l'Assemblée des Départements de France et Régions de France doivent présenter, le 13 mars prochain, "une contribution pour un nouvel acte III de la décentralisation" répondant ainsi à l'invitation du chef de l'Etat qui s'est déclaré à la fois "à l'écoute des collectivités" et pour accélérer "la déconcentration" de l'Etat (cf. BQ du 27/02/2019).

Villes de France, que préside Mme Caroline CAYEUX, maire (LR) de Beauvais, ancienne sénatrice de l'Oise, et dont le président délégué est M. Jean-François DEBAT, maire (PS) de Bourg-en-Bresse, participera aux différents débats, et veut insister sur trois points principaux.

Ainsi, pour cette association d'élus, la crise des "gilets jaunes" a "démontré que le maire, acteur de terrain, restait un interlocuteur légitime auprès des Français, un capteur social, un acteur du quotidien". Villes de France demande donc un "nouveau pacte de confiance à destination des maires", ce qui revient à cesser de leur en demander toujours plus en leur laissant de moins en moins de latitude, financière notamment pour remplir leurs missions de service public et de proximité.

Plus qu'un nouvel acte de décentralisation, Villes de France demande à y voir "plus clair sur l'existant et à corriger les nombreux irritants qui chaque jour compliquent l'exercice de leurs missions. Il convient ainsi, quelques années après l'entrée de vigueur de la loi NOTRE, de clarifier la répartition des compétences entre villes et intercommunalités".

Les maires, rappelant l'importance de la commune, demandent un renforcement de la place de la ville contre des intercommunalités existantes sur l'importance des missions de proximité.



### Cayeux : « Macron sait qu'il doit travailler avec les maires »

Invitée du « Talk Le Figaro » lundi, la maire de Beauvais milite pour qu'une part de la TVA revienne aux collectivités locales afin de compenser la suppression de la taxe d'habitation.

**MUNICIPALES.** C'est sans étiquette mais soutenu par la République en marche, par Agir et « vraisemblablement par l'UDI » que l'actuelle maire de Beauvais Caroline Cayeux se représentera aux municipales de mars prochain. « Je continue une liste Beauvais pour l'un qui n'est pas une liste parisienne et qui n'est pas une liste d'élites. Une liste qui fait la part belle à la société civile », a-t-elle fait valoir. Invitée du « Talk Le Figaro » lundi, l'édile a affirmé qu'elle ne rejoindra pas LREM mais s'est dite honoree et satisfaite par ces son-

«... même s'ils ne font pas l'édile ». Très investie au côté de François Fillon au premier tour de la dernière présidentielle, Caroline Cayeux a depuis quitté Les Républicains : « J'ai une fibre sociale importante et je ne m'y retrouverais pas dans les LR tels qu'ils étaient, trop à droite », se justifie l'ex-sénatrice de l'Oise qui se qualifie de gauchiste sociale. Même si elle affirme qu'elle ne cèdera pas au chant des sirènes de LREM, elle soutient la politique du gouvernement. Présidente de l'Association des villes moyennes, Caroline Cayeux a activement participé à la concertation nationale. Même si elle n'était pas de ces élus locaux qui étaient

en délicatesse avec le chef de l'Etat, elle reconnaît que depuis la séquence "gilets jaunes" : « Les maires sont devenus des élus importants pour le président de la République et il a compris l'intérêt de travailler avec eux », se réjouit-elle.

#### « Une inéquité »

La maire de Beauvais trouve excessive la réaction d'André Lagarde, vice-président des maires de France au sujet du texte « engagement et proximité » de Sébastien Lecornu. En revanche, elle se dit très en phase avec François Baroin, président des villes de France, car il soutient beaucoup le monde rural. Elle partage et défend avec

lui les discussions sur la suppression de la taxe d'habitation et sur son remplacement. « C'est évidemment une inéquité », pointe la maire. « Si je prends Beauvais, les revenus de la taxe d'habitation, c'est 35 % de nos recettes fiscales », souligne-t-elle. « La taxe d'habitation fait partie des moyens que nous avons pour mener à bien nos projets de centre, d'équipements sportifs, etc. » Pour compenser cette perte, elle milite et négocie avec les ministères en charge des collectivités pour que une part de la TVA revienne aux collectivités locales en insistant sur la nécessité absolue pour les municipalités de ne voir affecter cette part d'impôt national en plus de la taxe foncière.



## Communiqué

Jeudi 7 mars 2019

### Grand débat : Villes de France milite pour de la clarification et de la lisibilité !

Le gouvernement organise la semaine prochaine 4 conférences nationales correspondant à chacun des axes du grand débat avec les associations d'élus, les associations syndicales, patronales et représentatives de la société civile. Villes de France, association représentant les villes de 15 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités, participera à ces conférences pour y relayer les inquiétudes et propositions des élus adhérents autour de 3 points principaux.

La crise des gilets jaunes a démontré que le Maire, acteur de terrain, restait un interlocuteur légitime auprès des Français, un capteur social, un acteur du quotidien. Villes de France demande donc un nouveau pacte de confiance à destination des Maires, en leur laissant de moins en moins de latitude, financière notamment pour remplir leurs missions de service public et de proximité.

# Le référendum d'initiative locale, la fausse bonne idée?

Alors qu'Emmanuel Macron devrait détailler, jeudi lors d'une conférence de presse, les contours d'une organisation de «référendums d'initiative citoyenne», les maires affichent leur scepticisme.

Par MARION MOURGUE  
Publié le 24 avril 2019 à 19:29, mis à jour le 25 avril 2019 à 19:15



«Ça ne changera pas ma façon de faire...»

# Les territoires cherchent à retenir leurs étudiants

Face à la « métropolisation » de l'enseignement supérieur, les villes moyennes tentent d'attirer les grandes écoles



«A Châteaurooux, des locaux sont disponibles. Nous offrons une aide logistique, et les écoles apprennent leur pédagogie. C'est gagnant gagnant»

«Les territoires cherchent à retenir leurs étudiants... Face à la « métropolisation » de l'enseignement supérieur, les villes moyennes tentent d'attirer les grandes écoles

# Villes moyennes : Philippe annonce un moratoire sur les grandes surfaces

Le décret permettant de geler les projets de centres commerciaux aux portes des centres-villes en cours de rénovation devrait être bientôt publié.

222 communes participent au programme Cœur de Ville.

Mathieu Quirret  
Envoyé spécial à AIN

Venu célébrer vendredi le Congrès des maires de villes moyennes à Aïn, Edouard Philippe a salué le succès du programme Action Cœur de ville de revitalisation des centres-villes. Signé par 222 communes en France, ce décret vise à geler les projets de centres commerciaux aux portes des centres-villes en cours de rénovation. Plus de 367 millions d'euros ont été engagés par l'Etat et ses partenaires, à fait valoir le Premier ministre. Un gros effort va notamment être fait sur les commerces de pied d'immeubles qui souffrent d'un taux de vacance important dans les centres-villes moyennes. Mais le Premier ministre a prévenu : pas question de substituer la réhabilitation de logements dans les centres tout en laissant prospérer de nouvelles grandes surfaces commerciales à la périphérie. Ces zones de chalandise sont souvent accablées d'ouvrir canalisées les

# 20 minutes

Grand Paris



Football Avec maîtrise, Paris et Mbappé Manchester (2-0) en Ligue des champions P.22

20 avec vous  
Collégiens, lycéens, prêts à vous mobiliser pour le climat ?

# Plus belle la ville moyenne

Selon un sondage Ipsos pour Villes de France, 43% des Français préfèrent vivre dans une commune de taille intermédiaire. Pourtant, ces habitants se plaignent d'être abandonnés par l'Etat.



Pour lutter contre l'illectronisme, il est nécessaire de mettre à disposition du matériel et de dispenser des formations

# Européennes : les villes moyennes consultent

L'association Villes de France, qui réunit les communes de 15 000 à 100 000 habitants, va auditionner toutes les têtes de liste aux européennes, ou leur représentant, le 24 avril. L'organisation présidée par la maire (DVD) de Beauvais, Caroline Cayeux, veut leur soumettre son « manifeste pour une Europe de la proximité », qui plaide notamment pour un renforcement des liens entre députés européens et élus locaux.

Le JDD

# Communiqué

Mardi 17 juillet 2019

## Projet de loi engagement et proximité : des attentes fortes des élus

Le Gouvernement a présenté ce matin le Projet de loi « Engagement et proximité » en réponse à un certain nombre de problématiques identifiées depuis de nombreuses années. Villes de France, association qui représente les villes de 10 000 à 100 000 habitants, se félicite de certaines mesures :  
• les dispositifs de protection, d'accompagnement et de reconversion dans le bon sens et permettront d'améliorer et de



# CAROLINE CAYEUX

Maire de Beauvais, Caroline Cayeux a été élue députée européenne. Elle a été élue députée européenne. Elle a été élue députée européenne.

# Communiqué

25 avril 2019

## Les Maires : bâtisseurs incontournables de la reconstruction territoriale

« Les maires sont le visage de la République ». Cette déclaration du Président de la République doit maintenant se traduire par des actes en faveur de ces élus de proximité, piliers de la démocratie locale plébiscités par les français. L'association Villes de France, qui représente les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs EPCI, souhaite que les annonces du Président de la République à destination des territoires soient maintenant étroitement concertées avec les élus. Villes de France prendra toute sa part



# Finances et fiscalité, les villes de France entre crises et réformes

En 2019, Villes de France a poursuivi de nombreux travaux et est intervenue à plusieurs reprises (ministères, Parlement, Cour des Comptes...) sur le vaste sujet des finances et de la fiscalité des villes moyennes et de leurs intercommunalités. En effet, la situation financière de ces villes mérite une attention toute particulière.



Audition de Jean-François Debat et de Jacques Lamblin à Bercy sur le remplacement de la taxe d'habitation

Audition de Thierry Vinçon au Sénat sur la fiscalité locale dans le PLF 2020



## Bilan de la suppression de la taxe d'habitation

Revenant sur sa volonté initiale de gel, le Gouvernement a finalement accepté une revalorisation de +0,9 % des valeurs locatives de TH en 2020 dans le cadre du projet de loi de finances. Une demande pressante de Villes de France, puisque la mesure initiale de gel représentait un manque à gagner de près de 250 millions d'euros pour l'ensemble des collectivités. Les maires des villes moyennes et présidents de leurs intercommunalités ont également lors de la discussion dénoncé les limites de cette réforme. En effet, malgré un proche équilibre entre villes de France « perdantes » et « gagnantes » en nombre, la réforme de la TH proposée par substitution du foncier départemental reste préjudiciable en termes d'autonomie fiscale, avec un intérêt à la réforme qui va décroissant selon la taille des villes concernées. Une réforme qui concrétise une perte

de ressources donc et de dynamisme fiscal pour les villes de France de plus de 40 000 habitants.

## Rénover le système de financement des collectivités

Risque d'asphyxie donc pour les villes moyennes, qui ne pourront plus assumer les charges des services aux habitants et aux entreprises. Il est dès lors urgent que soit revu en profondeur le système de répartition des dotations de l'État aux collectivités territoriales, et que soient prises en compte les charges spécifiques de ces villes « pôles d'équilibre » du territoire français. ■

# 900

millions d'euros :  
c'est le montant de  
la compensation  
nécessaire pour  
ajuster la réforme  
de la TH.

## Evaluer les ressources

Dans le cadre de son observatoire, Villes de France a mis en relief en 2019, que les recettes prévisionnelles des 3 taxes ménages croissent de +2,5% dans les Villes de France par rapport aux recettes de 2018. Ce résultat est essentiellement dû à la valeur pour 2019, du coefficient d'actualisation, fixé à +2,2%. La croissance physique des bases de foncier bâti et de taxe d'habitation se situant quant à elle autour de +0,3%.

Concernant les dotations de l'Etat, la diminution globale de la dotation forfaitaire en 2019 (-1,1%), qui touche 80% des Villes de France, soit 119 villes sur 152 analysées, est toutefois contrebalancée, en 2019 comme en 2018, par l'évolution dynamique de la dotation de solidarité urbaine (+4,1%), pour les Villes de France éligibles.

DGF 2019 :

- en très légère progression pour l'ensemble des Villes de France, croissance de la DGF qui concerne deux villes sur trois, éligibles à la DSU ;
- l'évolution cumulée de la dotation d'intercommunalité et de la dotation de compensation est à l'inverse en retrait dans la plupart des CA et CC des Villes de France.

Réforme de la dotation d'intercommunalité : les dispositifs de garantie pour lisser les effets de cette réforme jouent en outre dans une majorité de groupements des Villes de France en 2019, ce qui confirme son inadaptation aux agglomérations de taille intermédiaire.



# Mobilité : un nouveau cadre d'action pour les collectivités



**2019 scelle un nouveau cadre d'action pour les déplacements et transports collectifs, avec la loi d'orientation des mobilités (LOM) adoptée au mois de novembre, et pour laquelle Villes de France a été régulièrement associée, dès le lancement des Assises de la mobilité mais aussi à travers plusieurs rencontres avec Elisabeth Borne, alors ministre en charge des transports. Cette loi entraîne de nouvelles responsabilités mais aussi des nouvelles charges, tant pour les exploitants de réseaux de transports, que pour les autorités organisatrices de la mobilité (AOM).**

## Nouvelle gouvernance

La nouvelle LOM - qui doit être complétée dans les mois qui arrivent par des ordonnances et de très nombreux décrets - entend organiser les services de mobilité dans les territoires peu denses à un échelon plus large que celui de la commune - sans aucune ressource correspondante - à savoir le niveau intercommunal, et en complément des réseaux structurants organisés par l'échelon régional.

A partir de 2019, les autorités organisatrices de la



Rencontre avec Elisabeth Borne, ministre des transports sur la LOM

mobilité voient leurs compétences élargies aux mobilités actives et partagées.

Au niveau de chaque AOM et région sont également créés des « comités des partenaires » (rassemblant élus, représentant des entreprises, salariés, et usagers) qui seront consultés sur toute évolution de l'offre de mobilité, sur le nouveau « versement mobilité » qui est conditionné à la mise en place d'un service régulier. Les AOM doivent désormais prendre en compte des obligations telles que les nouveaux « plans de mobilité » : nouvelles formes de mobilité, enjeux logistiques, lutte contre les pollutions (air/sonore) et préservation de la biodiversité...

## Développer les mobilités douces

Afin de développer les mobilités plus respectueuses de l'environnement, cette nouvelle loi crée un cadre législatif permettant aux maires de déroger aux règles pour les « engins de déplacement personnel » motorisés (trottinettes, « hoverboards », monoroues, gyropodes). Une plus grande place est également donnée au vélo, les PEM et gares devront par exemple disposer de stationnements vélo sécurisés, les autocars neufs devront dans un futur proche être équipés d'un système pour transporter plusieurs vélos... ■

## Quelle place pour les villes moyennes ?

En partenariat avec Villes de France, la Fédération nationale des usagers des transports (FNAUT) s'est penchée à l'automne\* 2019 sur l'importance des déplacements dans les villes moyennes. Elus, experts et professionnels des transports ont ainsi livré et confronté leur vision politique. Parmi les sujets abordés : le rôle souhaitable de chaque mode de transport dans les villes de France, l'impact de la politique d'urbanisme sur les déplacements, la place des mobilités dans les projets liés à Action Cœur de Ville...

\* Avec la participation de Jean-François Debat, président délégué de Villes de France, Maire de Bourg-en-Bresse, d'Olivier Gacquerre, Maire de Béthune, et de David Valence, Maire de Saint-Dié-des-Vosges.

« Les maires doivent travailler sur la qualité de vie ressentie. C'est à cela que l'on va mesurer l'attractivité de leur ville. Celle-ci dépend pêle-mêle des activités culturelles et sportives, de l'accès à la scolarisation, y compris dans le supérieur, et surtout de la proximité avec Paris, grâce au TGV, et de la fréquence des TER » **Jean-François Débat, Maire de Bourg-en-Bresse**

« Dans le Grand Est, nous nous méfions d'une approche qui prenne uniquement en compte l'infrastructure. L'expérience voyageur et l'interconnexion des villes de France entre elles sont primordiales. » **David Valence, Maire de Saint-Dié-des-Vosges**

« La crise des gilets jaunes, a montré tous les enjeux d'attractivité, de partage de la voiture individuelle, et surtout conduite du changement pour réintégrer ce réseau de villes, dans les stratégies de mobilité » **Olivier Gacquerre, Maire de Béthune**

## Centre-ville

# S'impliquer ensemble pour faire vivre les cœurs de ville

Conforter les villes moyennes en renforçant « leur cœur », c'est reconnaître et consolider leurs fonctions de centralité, car elles irriguent aussi les communes péri-urbaines et rurales environnantes. Les projets se sont déployés tout au long de l'année 2019 dans les 222 villes bénéficiaires pour épouser les cinq axes du programme Action Cœur de Ville (ACV).



### Un lancement réussi, mais des attentes encore fortes

Villes de France a pu constater l'implication réelle des services de l'État à tous les niveaux - en particulier l'efficacité opérationnelle de la mission ACV dirigée par le préfet Rollon Mouchel-Blaisot - et de ses partenaires financiers (Banque des Territoires, Action Logement, et ANAH), fortement mobilisés au niveau national pour les centres-villes, suscitant une dynamique d'entraînement et de massification de l'effort. Toutefois, Villes de France est restée vigilante au cours de cette phase de consolidation et n'a pas manqué de faire remonter les demandes de ses adhérents afin de faire évoluer le dispositif en l'adaptant au mieux aux réalités territoriales. A l'occasion du Congrès de Villes de France à Albi, les maires et présidents membres de Villes de France ont adopté une motion lors de leur Assemblée Générale du 13 juin 2019, et ont rappelé leurs exigences sur le programme Action Cœur de Ville. Notre association a estimé important de passer à une nouvelle étape du déploiement en ouvrant un « Acte II du Programme », valorisant le développement économique, l'attractivité, la culture, l'innovation sous toutes ses formes, et l'enseignement supérieur dans les villes de

taille moyenne. Villes de France a plaidé aussi pour une revitalisation des centres-villes prenant en compte la transition écologique dans les territoires. Le 14 juin, lors du Congrès annuel des Villes de France, le Premier Ministre Édouard Philippe avait annoncé aux participants la prise d'un décret donnant le pouvoir aux préfets de suspendre l'instruction d'une autorisation d'exploitation commerciale qui s'effectuerait à proximité d'un territoire ayant mis en place une ORT (Opération de revitalisation du territoire). Ce texte a été finalement publié le 28 juillet 2019 et a précisé les modalités concrètes de mise en œuvre des dispositions relatives à la faculté, pour le préfet, de suspendre l'enregistrement et l'examen en commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) des demandes d'autorisation d'exploitation commerciale.

### Partager les expériences pour réussir les projets locaux

A travers ses groupes internes de travail, Villes de France été attentive tout au long de l'année à la visibilité dans la durée sur les montants accordés en termes de crédits et dotations d'État de droit commun mobilisables pour soutenir des projets, notamment

pour la mise à niveau des aménagements urbains. Le premier « Laboratoire de Villes de France » sur l'avenir des centres-villes et du programme Action Cœur de Ville s'est tenu en janvier au siège de la FNCE. L'objectif a consisté à entendre les experts et à favoriser le débat entre les participants pour permettre des réponses logistiques aux questions sur le programme. Les participants ont pu notamment échanger sur mise en œuvre des projets de réhabilitation de l'habitat privé, les modalités de financement des projets de revitalisation de centres-villes, sur le rôle des entreprises publiques locales comme outils mobilisables pour la revitalisation des centres, ou sur les moyens de renforcer la place du commerce de proximité grâce à la vitalité des détaillants. Pour la seconde réunion du groupe de travail sur le programme Action Cœur de Ville, qui s'est tenue en mai 2019 dans les locaux du ministère de la Cohésion des Territoires, la question du financement a fait l'objet du thème unique des débats avec les différents partenaires. Cette rencontre a fait le point sur le programme à la fin du mois d'avril 2019 (fléchage de la dotation de soutien à l'investissement local, mise en place des opérations de revitalisation du territoire, et perspectives d'évolution du programme en particulier sur le sujet de l'enseignement supérieur), ainsi que les niveaux d'engagement de la Banque des territoires, l'ANAH et Action Logement.

### Adapter la fiscalité pour attirer les investisseurs

Très attendu par notre réseau et les investisseurs locaux, le décret relatif aux conditions d'application de la réduction d'impôt sur le revenu au titre de l'investissement locatif (soit le dispositif « Normandie Ancien ») et l'arrêté fixant la liste des 245 villes concernées ont été publiés au Journal Officiel du 27 mars. Voté dans la loi de finances 2019 et introduit au 1er janvier, ce dispositif d'investissement locatif vise à accélérer la rénovation des logements anciens et ainsi participer à l'amélioration de l'attractivité du centre des villes moyennes. Notre association a soutenu l'élargissement, la simplification et l'élargissement de



cette aide fiscale pour la rénovation dans l'ancien et la revitalisation des villes moyennes dans les débats budgétaires à l'Assemblée nationale fin 2019. De manière complémentaire, Villes de France a en particulier insisté sur la nécessité de réorienter le dispositif d'incitation fiscale « Malraux » vers les villes qui en ont le plus besoin pour réhabiliter leurs centres anciens. Les élus de Villes de France ont attiré l'attention du Gouvernement sur l'avenir et l'évolution de ce dispositif lors des débats au Parlement sur le projet de loi de Finances pour 2020.

### Se donner le moyens d'innover au mieux

Dans le cadre du déploiement d'Action Cœur de Ville, il a été convenu de renforcer l'accompagnement des collectivités retenues en facilitant l'émergence de projets urbains innovants en centre-ville. C'est pourquoi, en liaison avec le ministère de la Culture et en partenariat étroit avec la Cité de l'architecture et du Patrimoine, le ministère de la Cohésion des territoires avait lancé fin 2018 une « consultation nationale », intitulée « Réinventons nos cœurs de ville ». Elle a voulu favoriser la mise en œuvre de projets urbains novateurs et ambitieux en faveur de la reconquête des centres-villes. Les adhérents de notre association se sont tout spécialement mobilisés. Villes de France a soutenu cet appel à manifestation d'intérêt, qui s'est révélé un grand succès avec 111 villes candidates : 53 villes lauréates ont été désignées pour être accompagnées dans le lancement d'un appel à projet local le 19 mars dernier à l'occasion d'un colloque. Toutefois, Villes de France a émis le souhait d'un accompagnement sur mesure pour faire aboutir leur projet pour les 57 autres territoires. De nombreuses rencontres ont été organisées par l'État à destination

des villes intéressées dans les cadres des « Forums des solutions » notamment pour les adhérents de notre association. Cette année 2019 a été marquée aussi par une mobilisation très réussie en octobre : la Banque des Territoires a réuni à Arras les maires des villes du programme Action Cœur de ville afin de créer un moment de rencontres et d'échanges autour d'expériences menées dans les territoires. Pour la deuxième année, et en partenariat notamment avec Villes de France, la Banque des Territoires a ainsi réuni les représentants des 222 villes du programme Action Cœur de Ville autour de 32 ateliers.

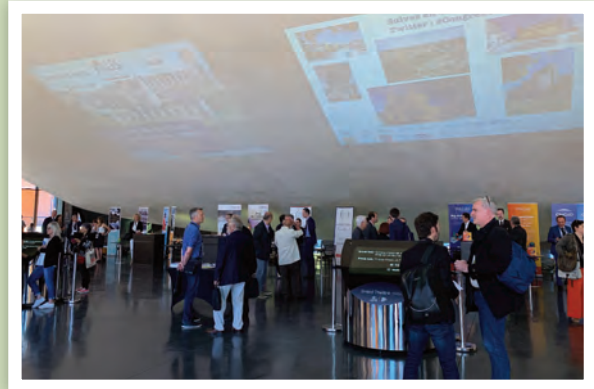
### Anticiper les développements futurs du Programme

Le ministre de la Culture Franck Riester a reçu le mardi 26 novembre 2019 une délégation d'élus de Villes de France afin d'évoquer les enjeux phares des politiques culturelles pour les villes de taille moyenne. Notre association a défendu de nouvelles perspectives d'évolution du programme « Action Cœur de Ville » pour favoriser la culture dans les centres-villes : le déploiement des Micro-Folies dans les villes moyennes, et les prêts d'œuvres d'art entre musées. Villes de France a, en particulier, obtenu la mise en place prochaine d'un groupe de travail conjoint « ministère de la Culture - Villes de France » pour la concrétisation des annonces sur les futurs « Quartiers culturels créatifs » (action de soutien au développement des commerces culturels et réflexions sur l'impulsion de zones à promouvoir). Ensuite, les thèmes de la collégialité des décisions prises par les Architectes des Bâtiments de France et de la meilleure prise en compte des besoins locaux en matière d'archéologie préventive ont été abordés, et ils ont vocation à nourrir le positionnement culturel de l'association en 2020. ■



# Congrès annuel de Villes de France

13 et 14 juin 2019 • Albi





## Rechercher l'alliance des territoires au service des quartiers

De nouvelles dispositions ont visé à réorienter la politique de la ville. Le nouveau programme national de renouvellement urbain a été mis progressivement en place. Les élus de Villes de France se sont mobilisés sur ce sujet important pour la cohésion des territoires et ont approfondi le dialogue avec les acteurs concernés.

### Promouvoir la dynamique du Pacte de Dijon

En janvier 2019, Villes de France a officiellement rejoint la dynamique du Pacte de Dijon présenté par France Urbaine et l'Assemblée des communautés de France. Le Conseil d'administration de notre association a en effet approuvé l'esprit et les objectifs de ce « pacte pour une nouvelle politique de cohésion urbaine et sociale ». Cet engagement fédérateur a vocation à servir de feuille de route et visant à clarifier et engager les responsabilités des collectivités territoriales et de l'État en matière de politique de la ville. Au début de l'année, ce texte avait été signé par 82 collectivités, dont 22 intercommunalités ayant une ville moyenne centre. Villes de France a été associée au suivi de sa déclinaison opérationnelle dans les territoires, notamment lors de l'Atelier du « Club des agglomérations et métropoles » (piloté par l'AdCF et France Urbaine) du 16 mai, ainsi qu'à une réunion inter-réseaux professionnels avec le CGET le 10 octobre.

### Porter une attention aux évolutions en cours

L'année a été très chargée pour Villes de France dans ce dossier de la politique de la ville. Tout d'abord, les contrats de villes (dont la durée de vie va être prolongée jusqu'en 2022) ont dû être renégociés en 2019 afin d'intégrer les nouvelles priorités de l'Etat dans le cadre de la « feuille de route » du Gouvernement. Une circulaire du 22 janvier 2019 a précisé les conditions de renégociation afin d'intégrer ces nouvelles priorités. Cette révision s'est appuyée sur l'évaluation à mi-parcours et devait associer les conseils citoyens. Les participants aux différents groupes de travail ont pu faire



Réunion du groupe de travail politique de la ville / habitat, présidé par Frédéric Leturque, Maire d'Arras, au siège de l'ANRU

remonter leurs différentes interrogations liées aux situations locales. De plus, tout au long de l'année, Villes de France a aussi porté une attention toute particulière sur la dynamique intense d'examen et de validation des projets de renouvellement urbain par l'ANRU, de nombreux adhérents de Villes de France étant particulièrement concernés puisque près d'une centaine des 450 quartiers du Nouveau Programme National de rénovation Urbaine (NPNRU) sont situés dans 87 villes membres de Villes de France. Enfin, en septembre, parmi les territoires désignés, vingt territoires labellisés « Cités éducatives » sont situés dans des villes moyennes. Cette démarche avait vocation à conforter le rôle de l'école, à promouvoir la continuité éducative en dehors du temps scolaire mais aussi « à ouvrir les champs des possibles aux enfants, dès le plus jeune âge ».

### Développer les occasions de dialogue

Une réunion sur la politique de la ville du « laboratoire de Villes de France » s'est tenue le 16 avril 2019 au siège de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Sous la présidence de Frédéric Leturque, Maire d'Arras et Secrétaire général de Villes de France, plusieurs sujets d'actualité ont été abordés pendant cette séance de travail collective : l'état d'avancement du nouveau programme national de renouvellement urbain, les modalités de révision des contrats de ville, le déploiement du Pacte de Dijon dans les villes

moyennes, et le programme des Cités éducatives. Plusieurs personnalités ont été entendues : Nicolas Grivel, Directeur général de l'ANRU, François-Antoine Mariani, Commissaire général délégué à l'égalité des territoires et directeur de la ville et de la cohésion urbaine, et Vincent Léna, Coordonnateur national du programme interministériel. En complément, Villes de France a été associée aux différentes commissions « Politique de la Ville et Cohésion sociale » communes à l'AMF, France Urbaine, Ville & Banlieue, les 6 février et 5 juin sur de nombreux sujets d'actualité dont les financements ANRU, l'éducation prioritaire, la feuille de route gouvernementale sur la politique de la ville (prorogation des contrats de ville à 2022, l'évaluation à mi-parcours), ou le dialogue entre les élus locaux et l'ANRU. ■

### RAPPEL CHIFFRÉ

Près de **25 %** des villes ayant un Quartier Prioritaire de la ville (QPV) sont des villes moyennes. On compte ainsi 166 villes moyennes concernées, hors communes de l'agglomération parisienne.

**22 %** de la population des QPV habitent dans des villes de moins de 100 000 habitants (hors communes de l'agglomération parisienne).

# Développer un habitat de qualité et pour tous

Pour les villes moyennes, pôles de centralité et de services de proximité, les débats se sont portés autour de l'application dans les territoires de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Élan) avec des enjeux particulièrement prégnants en 2019. Villes de France a été attentive au mouvement de regroupement des offices HLM.

## Disposer du meilleur niveau d'information

A l'occasion de son Congrès à Albi les 13 et 14 juin 2019, Villes de France a lancé, avec le soutien de ses partenaires la Banque des Territoires, l'Union sociale pour l'habitat et Enedis, la synthèse 2019 de son Observatoire de l'Habitat. Cette publication a mis en évidence les dynamiques territoriales des villes de plus de 10 000 habitants en France en matière de logement, en lien avec toutes les données statistiques relatives à la démographie, au profil de la population, aux caractéristiques du parc de logement, à l'évolution de la consommation d'électricité, et aux dynamiques de construction. En actualisant les données et les connaissances sur le logement, cette synthèse, pilotée par Villes de France, dresse un panorama complet de l'habitat aussi bien social que privé, et vise à rendre un service concret aux maires et aux présidents d'intercommunalités. Cette synthèse 2019 a révélé les principales caractéristiques de l'habitat des villes de 10 000 à 100 000 habitants, soit plus de 916 communes réparties sur 363 intercommunalités.

## Se donner les moyens de réussir

Début 2019, les discussions avec le gouvernement sur « la clause de revoyure » pour assouplir la RLS (Réduction de loyer de solidarité) afin de redonner de la capacité aux organismes Hlm de réinvestir ont fait l'objet d'un mouvement de solidarité entre Villes de France et le Mouvement HLM. Les acteurs du logement social étaient inquiets pour leur capacité à répondre aux besoins locaux. D'autant plus que le contexte s'est avéré particulièrement compliqué pour les acteurs du monde HLM avec



des équilibres économiques fragilisées au début de l'année. Avec les associations d'élus, Villes de France a été l'une des structures cosignataires de la tribune « Pour une politique du logement ambitieuse ! » publiée le 12 mars dans *Le Monde* et portée par l'Union Sociale pour l'Habitat. Grâce à une mobilisation collective des acteurs locaux de l'habitat, un accord entre l'État et l'USH a été finalement signé le 25 avril 2019 avec le Premier ministre, avec notamment le retour partiel d'une TVA à 5,5% et l'échelonnement relatif de la RLS (Réduction de Loyer de Solidarité). Mais, plusieurs sujets sont restés en suspens avec des conséquences fortes pour les bailleurs sociaux (nouvelle réforme de l'APL, possible inclusion de l'APL dans le revenu universel d'activité, l'APL accession dans le neuf...).

## Maintenir un dialogue exigeant

Dans ce contexte, une délégation de Villes de France a rencontré le ministre Julien Denormandie afin de porter la voix des villes moyennes et de leurs intercommunalités sur de nombreux sujets dont la réorganisation HLM. Sur ce thème, des regroupements mal organisés auraient pu se traduire par un éloignement des grands groupes immobiliers risque de mettre en tension des logiques patrimoniales de groupe avec les logiques territoriales des collectivités. Enfin, il a été convenu

de travailler plus étroitement sur divers dossiers entre Villes de France et le ministère sur trois sujets stratégiques : la prochaine étape de la décentralisation de la gouvernance de la politique du logement, l'évolution des zonages ABC, la lutte contre la vacance dans l'habitat, ainsi que le sujet du foncier dont le développement des organismes de foncier solidaire (OFS) dans les villes françaises de taille moyenne.

## Échanges avec les partenaires du logement

Le 29 octobre, Frédéric Leturque, Maire d'Arras et Secrétaire général de l'association, a réuni une commission de travail du Laboratoire de Villes de France, afin de faire un point d'étape sur les bouleversements en cours dans le secteur du logement social dans les villes de taille moyenne et leurs EPCI. Les sujets traités au cours de cette rencontre ont été les suivants : les grands enjeux pour le logement social en France et la réorganisation du tissu Hlm et les dynamiques territoriales, en présence de Marianne Louis, Directrice générale de l'Union Sociale pour l'Habitat ; l'avenir du modèle français du logement social en particulier dans les villes de taille moyenne, en présence de Dominique Hoorens, Directeur des études économiques et financières de l'USH ; et une présentation de la nouvelle palette d'outils financiers pour l'habitat social (prêts à taux fixes, titres participatifs, prêts fonciers à 80 ans...) avec une présentation détaillée pour les élus du « Plan logement 2 », en présence d'Hakim Lahlou et de Claude Schneegans de la Caisse des Dépôts. ■

# Enseignement supérieur et formation de proximité un enjeu pour l'emploi dans les Villes de France

Emplois, attractivité, besoins en compétences, accès à une formation de qualité pour les jeunes du territoire sont autant d'arguments qui plaident pour un renforcement de l'offre d'enseignement supérieur et de formation de proximité dans les villes moyennes. Villes de France plaide activement en ce sens.



## L'inscription de l'enseignement supérieur dans le programme « Action Cœur de Ville »

218 des 222 villes « Action Cœur de ville » ont un pôle d'enseignement supérieur de proximité pour un total de 410 000 étudiants. Entre 2015 et 2017, 350 millions d'euros ont été investis par le bloc local dans la formation de proximité. Fort de ces constats, le « Bloc local ESR\* » dont Villes de France est membre, a appelé à l'inscription de la thématique « Enseignement supérieur et formation de proximité » dans le programme Action Cœur de Ville par la publication d'un rapport en juillet 2019 « Quel rôle pour l'enseignement supérieur dans le programme Action Cœur de Ville ». Un groupe de travail sur le sujet a été créé au sein de la direction nationale du programme.

## Lancement de l'opération « Au cœur des territoires » par le CNAM

Dans la dynamique lancée par le programme « Action Cœur de Ville », le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) a lancé l'opération « Au cœur des territoires » qui vise à ouvrir 100 nouveaux établissements dans les villes moyennes (dont 75

dans les villes ACV). Ce plan a été annoncé en juin dernier par le Premier Ministre à Albi à l'occasion du congrès annuel de Villes de France. 55 villes ont d'ores et déjà été sélectionnées en septembre dernier. Villes de France siège au Comité de Pilotage du dispositif. Les élus de Villes de France se félicitent de cette opération qui répond à un besoin en formation des territoires, et appellent aussi les autres établissements à les aider à répondre à l'enjeu crucial de l'emploi dans les villes moyennes.

## Un engagement collectif des collectivités en faveur de l'enseignement supérieur

Le « bloc local ESR », avec l'aide de la Banque des territoires, et le soutien de la Conférence des Présidents

d'Université (CPU) a signé une convention de partenariat visant à mettre en place des actions contribuant à favoriser l'enseignement supérieur de proximité dans les territoires.

Les actions suivantes sont prévues au cours de l'année 2020 :

- Publication d'un guide « Enseignement supérieur » pour les nouveaux élus ;
- Organisation d'un séminaire « Le numérique moteur du rapprochement des collectivités et des établissements ESR » ;
- Organisation d'un séminaire portant sur la formation professionnelle. ■

\* Composé de quatre associations de collectivités locales (ADCF, AVUF, France urbaine, Villes de France) et de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)



# Santé : l'accès aux soins dans tous les territoires



Ouverture du colloque « désertification médicale : comment améliorer l'offre de soins dans les territoires » par Jean-François Débat, président délégué de Villes de France

matière de télé-consultation, télé-médecine pour permettre l'accès à des expertises sur l'ensemble des territoires. Sur 400 millions de consultations, seules 1 à 2 % se font à distance aujourd'hui.

- Réaffirmer la place et le pouvoir de décision de l'élu dans les conseils de surveillance des centres hospitaliers. Aujourd'hui, les élus locaux n'ont plus un véritable pouvoir de décision sur la politique menée par les hôpitaux, il s'agit de leur en redonner.

**La difficulté d'accès aux soins pour nos concitoyens ne concerne plus uniquement les territoires ruraux. La désertification médicale touche de plus en plus les villes moyennes. Au cours de l'année 2019, Villes de France s'est fortement impliquée sur le sujet et a formulé de nombreuses propositions.**

## Un séminaire sur la désertification médicale

Le baromètre des territoires publié par Villes de France en novembre 2018 avait mis en exergue une difficulté d'accès aux services de santé. Cette préoccupation, sans cesse rappelée par les élus de notre réseau, a aussi été mise en avant à l'occasion du grand débat national. Le 10 avril 2019, Villes de France, en partenariat avec l'Association des Petites Villes de France, a organisé un séminaire intitulé « Désertification médicale : comment améliorer l'offre de soins dans les territoires ? », dans les locaux de la Mutuelle Nationale Territoriale.

## Il fut l'occasion de formuler 7 propositions communes

- Non-conventionnement par la sécurité sociale des praticiens dans les zones en sur-numéraire. Son principe serait de conventionner de nouveaux médecins que dans les zones où le nombre de médecins par habitant est inférieur à un seuil fixé.
- Créer des « Territoires prioritaires de santé »,

placés au même rang de priorité que les « quartiers prioritaires » de la politique de la ville. Un tel dispositif permettrait une meilleure identification des enjeux transversaux de l'accès aux soins (liés aux questions de cadre de vie, d'attractivité économique, de mobilité, etc.) et devrait ouvrir le droit à de nouveaux financements de l'Etat.

- Développer la pratique de mutualisation des praticiens hospitaliers dans les bassins de vie afin d'élargir l'accès aux soins.
- Développer les formations de maître de stage des universités dans les zones sous-denses afin de s'assurer que davantage d'étudiants en médecine puissent effectuer des stages dans ces territoires.
- Inciter à l'expérimentation du concept de « responsabilité populationnelle » qui permet, par une étude des besoins en matière de santé d'un territoire, de proposer une offre de services accessibles, continus, globaux et de qualité en misant sur la prévention.
- Développer et accompagner tant techniquement que financièrement l'innovation en

## Une audition avec la Ministre et des concertations

Le 26 février 2019, Caroline Cayeux, Présidente de Villes de France, a rencontré Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la santé, pour échanger sur l'accès à la santé et l'offre de soins dans les territoires. A l'issue de cette rencontre, un groupe de travail avec les associations nationale d'élus, présidé par le Directeur de cabinet de la Ministre, a été créé et se réunit à échéance régulière pour échanger sur le déploiement de la stratégie nationale « Ma Santé 2022 ». Villes de France y participe activement et y formule des propositions.

## Des auditions parlementaires

Présenté le 13 février 2019 en Conseil des Ministres, le projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé a été l'occasion pour Villes de France de réaffirmer ses positions tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat à l'occasion d'auditions parlementaires. A ces occasions, Villes de France a salué certaines avancées du texte et de la stratégie nationale « Ma Santé 2022 » (suppression du numérus clausus, création des projets territoriaux de santé ...) tout en rappelant la préoccupation des élus des villes moyennes et de ses habitants quant à la désertification médicale et notamment la place des hôpitaux de proximité dans l'organisation territoriale de la santé. ■

**La transition écologique s'est imposée comme une nécessité dans les villes et les intercommunalités à travers de nombreux champs d'intervention : améliorer la qualité de vie, développer la mobilité durable, renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments, favoriser les énergies renouvelables, gérer l'eau, l'assainissement et la propreté ou encore développer l'économie circulaire. Le Contrat de Transition Écologique, nouvel outil, a vocation à devenir le volet « écologique » de l'accompagnement proposé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).**

### **Bénéficier d'un cadre adapté d'intervention**

Au premier semestre, l'association Villes de France a été associée à une enquête du CGET publiée en juin 2019, et intitulée « Villes moyennes et transition écologique ». Ce travail a montré à la fois des actions locales et une attente d'un cadre national mettant en valeur l'implication des villes moyennes dans la transition écologique. Ces premiers résultats ont été réalisés à partir d'une enquête adressée auprès de 278 communes et 257 intercommunalités. Au plan géographique, les communes et EPCI ayant participé à l'enquête couvrent l'ensemble du territoire français, à l'exception de certaines régions ultramarines. Il s'agit tant de territoires littoraux que de montagne ou de plaine. Cette enquête a préfiguré la « Fabrique prospective Villes moyennes & Transition écologique » auprès de quatre villes moyennes en 2020 sous la conduite de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et en partenariat avec Villes de France.

### **Développer des contrats de transition écologique**

Après une première phase d'expérimentation en 2018 sur une vingtaine de territoires, 61 nouveaux contrats de transition écologique (CTE) ont été

## Réussir la transition écologique dans les territoires

annoncé en juillet 2019. Parmi les lauréats, de nombreuses intercommunalités de taille moyenne ont été sélectionnées dont l'agglomération du Beauvaisis, le territoire de l'Albigeois, la Nièvre ligérienne, l'agglomération de Béthune- Bruay, celle de Carcassonne, du Bassin de Thau, le Pays d'Arles, le Pays de la Déodatie mais également le Pays Vesoul-Val de Saône et le Pays de Montbéliard. Mis en place à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités, les CTE sont co-construits à partir de projets locaux, grâce à la mobilisation des acteurs des territoires : collectivités, entreprises, associations, citoyens... Les projets sont accompagnés aux niveaux technique, financier et administratif, par les services de l'État, les établissements publics et les collectivités locales (départements, régions). L'État, notamment, se place dans une posture de facilitateur et mobilise de façon coordonnée ses services et les établissements publics. Signé après environ six mois de travail, le CTE fixe un programme d'actions opérationnelles sur 3 ou 4 ans avec des engagements précis et des objectifs de résultats.

### **Grand Débat : quelle transition écologique dans les territoires ?**

En mars, se tenait la conférence nationale sur la transition écologique du Grand Débat, réunissant les représentants des corps intermédiaires (associations d'élus, partenaires sociaux et associations). Villes de France y était représentée par Luc Bouard, Maire de la Roche-sur-Yon. Il a invoqué la nécessité de travailler sur la variété de politiques des collectivités locales qui s'intègrent dans la transition écologique et a rappelé que son financement est un sujet majeur dont il faut se saisir. Villes de France avait formulé plusieurs attentes sur cette thématique forte. La première est de renforcer la lisibilité des différents prélèvements liés à la transition écologique, en les utilisant pour financer des projets liés à la transition écologique. Ainsi, Villes de France invite à affecter une part conséquente et pérenne des recettes aux nombreux plans territoriaux consacrés à la transition (SRADDET, PCAET, Plan de Protection de

l'Atmosphère...). Par ailleurs, l'association a demandé un grand plan de rénovation énergétique des logements. Les villes moyennes sont particulièrement concernées avec des rénovations coûteuses au regard des nombreux bâtiments anciens, historiques, notamment au sein de périmètres « Site Patrimonial Remarquable ». Troisièmement, Villes de France a invité à revenir à une TVA sur les politiques de gestion des déchets à 5,5% afin d'atteindre les objectifs en termes d'économie circulaire. Enfin, l'association a invité à renforcer la transition énergétique par un fonds annuel de financement des énergies renouvelables pour les « territoires à énergie positive ».

### **Consolider la connaissance de la biodiversité**

En octobre 2019, les résultats de l'enquête de l'Observatoire de la biodiversité végétale en ville ont été publiés conjointement par l'association Pacte pour le Jardin, Val'hor, le GNIS, CDC Biodiversité, Ecocert Environnement et Villes de France. L'objectif a consisté à améliorer la connaissance mutuelle des politiques de préservation et de développement de la biodiversité en milieu urbain et à contribuer ainsi au développement des démarches favorables à la nature en ville. Cette nouvelle édition auprès des collectivités s'est avérée un franc succès de participation, témoignant de l'importance accordée par les élus sur ce sujet. Les sujets aussi variés que la gestion des espaces végétalisés, l'urbanisme, les aménagements, et la connaissance de la biodiversité ont été abordés en détail dans cette édition. Les résultats de l'enquête ont mis en évidence le travail de préservation la biodiversité végétale depuis les dernières municipales.

### **L'eau, une préoccupation majeure**

L'association Villes de France a été attentive aux débats du projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique entre juillet et décembre, puisque celui-ci a comporté une disposition visant à modifier les modalités de report



de la prise de compétence « eau » et « assainissement » par les intercommunalités. De nombreuses informations ont été communiquées aux adhérents sur le sujet avant et après l'adoption du texte en Commission mixte paritaire (CMP). Dans le cadre des séances du comité national de l'eau (CNE) et de ses nombreuses commissions de travail, Villes de France a suivi aussi, dans le contexte des Assises de l'Eau, les problématiques liées aux données sur l'eau en France, la protection des captages, la création des plans d'eau, ainsi que la tarification sociale. Pour faire face à la sécheresse en été et anticiper les arrêtés préfectoraux, Villes de France a été partie prenante au cours de l'été des deux « Commissions d'anticipation et de suivi hydrologique », présidées par la secrétaire d'État Emmanuelle Wargon. Les questions des inondations en ville et de la résilience des territoires ont fait l'objet de travaux importants au sein de la Commission mixte inondation du ministère en 2019, comme de nombreuses formations offertes aux membres de Villes de France dans le cadre de son adhésion au Centre européen de prévention des inondations. Enfin, l'association a participé aux délibérations des jurys du Pavillon Bleu des plages et des ports de plaisance en janvier, et la cérémonie de remise des pavillons à Plouhinec le 22 mai a permis de mettre en valeur l'action locale et durable de nombreux territoires.

### **Projet de loi Économie Circulaire : entre extension des consignes de tri et dispositifs de consigne**

Le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a fait l'objet d'une procédure accélérée. La principale disposition du document qui a fait l'objet des débats est la création d'une consigne sur les bouteilles en plastique. Le consommateur paye une dizaine de centimes supplémentaire à l'achat de la bouteille qu'il récupère lorsqu'il ramène la bouteille vide dans une machine de déconsignation. Le dispositif soulève plusieurs enjeux autour du risque pour le service public de gestion des déchets, l'égalité entre territoires, la revitalisation des cœurs de ville ou encore l'intérêt environnemental du dispositif, largement soutenu par le collectif Boissons, à l'heure où l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques vient simplifier le geste de tri.

Lors du Congrès des maires et présidents d'intercommunalités, le président de la République et le Premier ministre ont affirmé que le dispositif ne serait pas mis en œuvre sans l'accord des maires et ce dernier a par ailleurs précisé que la consigne n'est pas le modèle de la France. Un accord sur la méthode a été obtenu par les associations d'élus avec les ministres concernés Elisabeth Borne, Brune Poiron et Sébastien Lecornu. ■

Annnonce de 61 nouvelles collectivités bénéficiaires des contrats de transition écologique avec Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire le 9 juillet à Paris

### **10 ans du Prix Énergies Citoyennes**

Les Prix Énergies Citoyennes d'Engie Cofely célébraient leurs 10 ans d'existence le 4 novembre en récompensant de nouvelles collectivités engagées dans la transition énergétique. Villes de France et d'autres associations d'élus ainsi que plusieurs médias dédiés aux collectivités locales sont partenaires du prix. En 9 ans, 297 candidatures ont ainsi été sélectionnées, 102 primées, représentant plus de 10 000 collectivités et plus de 32 millions d'habitants. Cette édition spéciale 10 ans était parrainée par Erik Orsenna, économiste, écrivain, membre de l'Académie française. Trois lauréats ont été sélectionnés dans la catégorie des villes moyennes : Beauvais, Béthune et La Possession.

# Pour une Europe de la proximité

Les élections européennes, les débats autour du Brexit et les négociations sur le cadre budgétaire pluriannuel pour 2021-2027 ont fait l'actualité en 2019. Villes de France a élaboré un manifeste pour les élections européennes et rencontré des candidats afin d'échanger sur la place des territoires dans l'Union européenne. L'association a poursuivi son travail d'influence sur le budget dédié à la politique de cohésion et son travail de découverte des bonnes pratiques européennes via son groupe de travail Europe.

## Un financement des projets locaux par l'Union européenne sous tension

**Le futur budget de l'Union Européenne pour 2021-2027** est en cours de négociation. Le 2 mai 2018, la Commission européenne a présenté ses propositions pour le cadre financier pluriannuel 2021-2027, marquant ainsi officiellement le début des négociations. Elles se sont poursuivies tout au long de l'année 2019 par secteur, sur la méthode et sur les montants au niveau du Conseil européen et du Conseil de l'Union européenne.

La politique de cohésion européenne et la politique agricole commune seront impactées d'une part par les conséquences du Brexit sur le budget de l'Union (perte de 12 à 13 milliards d'euros par an) et d'autre part par les nouvelles priorités politiques, telles que la défense, la sécurité et la gestion des migrations. Le projet de la Commission européenne prévoit une baisse de 10% des fonds en euros constants pour la politique de cohésion à destination des territoires. Représentant environ un tiers des dépenses, cette politique de cohésion est le deuxième pilier du budget de l'Union européenne après la Politique



Déplacement à Copenhague d'une délégation d'élus de Villes de France

agricole commune. Elle vise à réduire les inégalités entre territoires en finançant des projets. Plus de 26 milliards d'euros ont été investis en France entre 2014 et 2020 dans le cadre de la politique de cohésion, dont plus de 6 milliards d'euros pour les villes.

## Pour la défense d'une Europe des territoires

Villes de France a diffusé ses attentes et propositions sur le budget européen pluriannuel, sur le projet de règlement de la politique de cohésion et sur la mise en œuvre en France. L'association défend un maintien du budget pour les fonds européens à destination des territoires, une simplification de la réglementation et un renforcement du soutien en ingénierie locale. La gestion des fonds en France doit être maintenue au niveau régional tout en renforçant les capacités à gérer et accompagner les dossiers soumis par les collectivités. L'implication des villes et intercommunalités dans la définition des programmes opérationnels doit être renforcée. Un certain nombre de priorité a été identifié au niveau des adhérents de Villes de France sur ces programmes. Enfin, l'association défend la mise en place d'un axe de travail sur le lien urbain-rural au niveau des programmes européens et régionaux. ■

## Elections européennes et groupe de travail Europe

A l'occasion des élections européennes, l'association a diffusé un manifeste de propositions et en rencontrant des candidats. Le rôle des territoires et du Comité des régions, la relation entre les eurodéputés et les élus locaux mais aussi les priorités de l'Union européenne ont été abordées. Par ailleurs, le groupe de travail Europe s'est réuni à trois reprises et a effectué un voyage d'étude à Copenhague sur la thématique de la ville intelligente et durable.

(Se référer aux pages « Villes de France en actions » et « Publications » pour en savoir davantage).

# Une année sous l'égide de l'inclusion numérique

L'année 2019 a été marquée par une volonté affirmée de coupler les politiques de dématérialisation des démarches administratives par un travail renforcé sur l'inclusion numérique. Villes de France a poursuivi son œuvre de valorisation et accompagnement des collectivités engagées dans des projets d'innovation par le numérique. Développement des tiers-lieux, ouverture des données, wifi territorial, inclusion numérique... les politiques et projets ont foisonné sur cet enjeu d'avenir.

## Accompagner les politiques locales de lutte contre l'illectronisme

Dans le cadre du Plan national pour un numérique inclusif, le Premier ministre a annoncé le vendredi 22 mars la généralisation du Pass Numérique. Ce Pass favorise l'accès au numérique des publics vulnérables. Il permet aux bénéficiaires d'accéder – dans des lieux préalablement qualifiés – à des services d'accompagnement numérique. Afin d'impulser la dynamique du déploiement du Pass numérique sur les territoires, l'Etat mobilise 10 millions d'euros pour abonder l'achat de Pass par les collectivités en finançant jusque 65% d'un projet d'achat. 48 collectivités ont été sélectionnés dont 22 EPCI. Villes de France a communiqué sur ces enjeux, valorisé les bonnes pratiques et organisé une table-ronde à ce sujet à l'occasion du Sommet de l'Innovation dans les Villes Médiannes du 26 septembre.

## Cœurs de Ville et numérique

Au-delà de la possibilité de mobiliser le programme européen Wifi4EU pour financer du wifi dans les centres-villes, le numérique offre des opportunités. Ainsi, la Banque des Territoires et Opendata France ont lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur



Intervention de Jonathan Gainche, Directeur général de Villes de France, au Sommet International de l'Innovation dans les Villes Médiannes (SIIVIM) qui se tenait à Nevers le 26 septembre dernier.

les usages de la donnée dans les villes moyennes. Ciblant les villes du programme Action Cœur de ville (ACV), il vise à explorer « l'apport des données, tant dans l'aide à la décision publique que dans l'optimisation ou la création de services, afin de qualifier ou de répondre aux problématiques récurrentes de ces territoires : revitalisation du commerce de proximité, mobilité, offre culturelle ou encore logement ». Cet AMI s'adresse aux villes du programme ACV souhaitant utiliser des données pour créer des applications nouvelles, enrichir un service existant ou élaborer des diagnostics.

## Valoriser les engagements et les bonnes pratiques

Orange et les associations d'élus partenaires, ont œuvré collectivement au site Paroles d'élus et à des magazines digitaux, dans lequel élus et experts prennent la parole afin de promouvoir les usages numériques dans les territoires. Villes de France a notamment collaboré sur le dossier Europe avec des interviews d'élus locaux engagés dans des programmes européens liés au numérique mais aussi à la thématique « attractivité et cœur de ville ».



En janvier, à l'occasion du congrès des élus au numérique de l'association Villes Internet, de nombreuses Villes de France ont été récompensées avec notamment pour les labels 5@ : Agen, Beauvais, Boulogne-sur-Mer, l'agglomération du Pays Ajaccien, Épernay, Frontignan, Martigues, Tarbes, Thionville, Vannes ; avec 4@ : l'agglomération du bassin d'Aurillac, Digne-les-Bains, Istres ; avec 3@ : Albi, Bourgoin-Jallieu, l'agglomération de Bastia, Fontainebleau, La Valette-du-Var, Le Creusot, Saumur. Les Villes de France sont toutes impliquées pour faire progresser les politiques numériques avec de nouveaux services pour les citoyens ou pour améliorer les politiques locales. ■

# Villes de France en actions



## Des auditions parlementaires et ministérielles

Villes de France participe tout au long de l'année à des auditions parlementaires à l'Assemblée nationale et au Sénat, ainsi qu'à des audiences ministérielles pour porter la voix, être le relai de ses adhérents et y faire des propositions.



## Le réseau informel des Directeurs de Cabinet

Échanges autour de l'actualité, formations, mutualisation des bonnes pratiques ... ces réunions permettent de mieux se connaître.



## Des outils à dispositions des adhérents

L'association a pour objectif de rendre service concrètement à ses adhérents par la mise à disposition d'outils pertinents : observatoires, publications thématiques, Databab « Finances locales » ...



## Le laboratoire des idées de Villes de France

Villes de France anime cinq groupes de travail thématique : Finances locales, revitalisation des centres-villes, politique de la ville, Europe, et attractivité.





### Villes de France au cœur du programme « Action Cœur de Ville »

L'association a appelé puis œuvré à la construction de ce programme consacré aux cœurs de villes des villes moyennes. Elle participe dorénavant au déploiement du programme avec l'ensemble des partenaires que ce soit le ministère de la Cohésion des territoires, la Banque des territoires, l'ANAH, ou Action Logement.



### Voyage d'étude à Copenhague : vers des villes vertes et innovantes

Dans le cadre du groupe de travail Europe présidé par Luc Bouard, Maire de La Roche-sur-Yon, une délégation d'élus de Villes de France a réalisé un voyage d'étude en juillet à Copenhague avec le soutien d'Engie, afin de s'inspirer des bonnes pratiques en matière de transitions écologiques et numériques. Les élus ont par ailleurs eu l'occasion d'échanger avec des experts locaux sur l'efficacité de la ville intelligente et la place du citoyen dans les projets locaux.



D.R.

### Réseau des villes cathédrales : Mobilisation et solidarité

Après la légitime émotion de l'incendie majeur de Notre-Dame de Paris le 15 avril 2019, le Réseau des Maires des Villes-Cathédrales (porté par Villes de France depuis 2013) a immédiatement apporté son soutien à la grande souscription nationale pour la restauration. Denis Thuriot, Maire de Nevers, co-présidents du Réseau des Villes Cathédrales, été auditionné au Parlement lors du débat autour de la loi « Restauration et conservation de la cathédrale Notre-Dame de Paris » pour sécuriser juridiquement les dons des collectivités en particulier. Le Réseau des Villes-Cathédrales s'est engagé à organiser en lien avec le ministère de la Culture un colloque pour valoriser le travail de réparation de Notre-Dame de Paris, sans oublier le sujet complexe de l'entretien des 187 autres cathédrales de France qui ont aussi de grands besoins de travaux. Enfin, le Réseau a été associé au travail préparatoire de la publication « Notre-Dame et ses sœurs » rassemblant les photographies d'art des cathédrales française.

# Villes de France publications



## Baromètre des territoires :

1600 Français sondés par l'Institut IPSOS à travers 36 questions portant sur la perception de leur commune, la qualité des services et équipements et sur l'attachement à leur territoire.

Le baromètre est pour l'association Villes de France la base d'un dialogue exigeant avec les pouvoirs publics nationaux

et l'instrument d'un vrai travail collaboratif avec les autres associations d'élus dans le cadre d'une alliance des territoires qu'il nous revient de construire chaque jour.

## Observatoire de l'habitat :

Cette publication met en évidence les dynamiques territoriales des villes de plus de 10 000 habitants en France en matière de logement, en lien avec toutes les données statistiques relatives à la démographie, au profil de la population, aux caractéristiques du parc de logement, à l'évolution de la consommation et de la production d'électricité, et aux dynamiques de construction. Une fiche par ville est disponible en ligne pour les adhérents.



## Observatoire de la biodiversité :

Cette publication met en évidence l'évolution en cours dans la manière dont les villes travaillent à préserver la biodiversité végétale à travers les pratiques de préservation et de développement de la biodiversité végétale en milieu urbain et la collecte des données quantitatives élémentaires sur les surfaces urbaines végétalisées (publiques et privées).

## Rapport sur l'enseignement supérieur dans les villes « Action Cœur de ville » :

Ce rapport permet de mesurer l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les territoires « Action cœur de ville » et de donner à voir comment l'enseignement supérieur et la recherche peuvent être un puissant levier pour redonner de la vitalité à nos villes et à nos territoires.



## Panorama de la police municipale :

A échéance régulière, Villes de France publie son panorama de la police municipale afin de faire le point sur les moyens et méthodes mis en œuvre dans les villes pour assurer la tranquillité publique.

## Manifeste Villes de France pour les élections européennes : Pour une Europe de la proximité !

A la veille des élections européennes, Villes de France a publié un

manifeste de propositions à l'attention des candidats. L'initiative « Réflexions sur l'Europe » du Comité européen des Régions a révélé que les citoyens veulent « un projet européen fondé sur la solidarité, la cohésion et la proximité ».

### 7 propositions pour renforcer l'Europe de la proximité

1. Parce que l'Europe doit être un projet plus concret, au plus près des réalités du terrain, priorisons les politiques ayant un impact local.
2. Parce que nos territoires sont les premiers lieux de déclinaison des politiques européennes par le développement de projets structurants, octroyons un vrai rôle au Comité des régions.
3. Parce que les villes de taille moyenne ont particulièrement souffert de phénomènes de dévitalisation, élaborons un plan à destination de ces villes et créons un partenariat de l'Agenda Urbain Européen consacré au lien urbain-rural afin de lutter contre les inégalités et le sentiment d'abandon de certains territoires.
4. Parce que l'Europe doit apparaître moins lointaine et dialoguer davantage avec les territoires, renforçons les liens entre parlementaires européens et élus locaux.
5. Parce que le changement climatique est l'enjeu majeur de notre époque et que les villes sont le terrain d'action privilégié, impliquons davantage les collectivités dans les politiques en faveur de la transition écologique.
6. Parce que l'éducation est un pilier de notre démocratie et de l'égalité des chances, renforçons l'enseignement supérieur de proximité dans les villes moyennes avec le programme Erasmus.
7. Parce que la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne affectera nos territoires, prévoyons des mesures d'accompagnement.



## Publications à venir en 2020

### 5 cahiers des solutions locales :

- Guide des énergies de demain dans les Villes de France, Focus sur des solutions innovantes et connectées (en partenariat avec ENGIE)
- Villes de France, villes en transition : clés pour la rénovation énergétique du patrimoine, Comment concilier performance écologique et économique, et confort des usagers ? (en partenariat avec EDF)
- Transition énergétique dans les villes moyennes : focus sur la mobilité bioGNV (en partenariat avec GRDF)

- Un document sur la mobilité électrique (en partenariat avec ENEDIS)
- Une publication sur les innovations dans le domaine de l'eau (en partenariat avec SUEZ)
- Un document sur la qualité de l'air dans les bâtiments publics (en partenariat avec VEOLIA)

### 2 guides à destination des nouveaux élus :

- Un guide sur le numérique (en partenariat avec SFR)
- Un guide sur l'enseignement supérieur



# Villes de France remercie ses partenaires





## Le conseil d'administration de Villes de France

(Assemblée générale du 12 octobre 2017)

Présidente	Caroline CAYEUX, Maire de Beauvais et Présidente de la CA* du Beauvaisis
Président délégué	Jean-François DEBAT, Maire de Bourg-en-Bresse et Président de la CA du bassin de Bourg-en-Bresse
Vice-présidents	David MARTI, Maire du Creusot et Président de la communauté urbaine Creusot-Montceau Pierre MEHAIGNERIE, Maire de Vitré et Président de la CA de Vitré Gilbert MEYER, Maire de Colmar et Président de la CA de Colmar Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Maire de Cahors et Président de la CA du Grand Cahors
Secrétaire général	Frédéric LETURQUE, Maire d'Arras
Secrétaire adjoint	Marc GRICOURT, Maire de Blois
Trésorier	Philippe BUISSON, Maire de Libourne et Président de la CA du Libournais
Trésorière adjointe	Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Maire d'Albi et Présidente de la CA de l'Albigeois
Membres	Jérôme BALOGE, Maire de Niort et Président de la CA de Niort Brigitte BAREGES, Maire de Montauban et Présidente de la CA du Grand Montauban Luc BOUARD, Maire de La Roche-sur-Yon et Président de la CA de la Roche-sur-Yon Frédéric CHEREAU, Maire de Douai Emmanuel DARCISSAC, Maire d'Alençon Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse et Président de la CA d'Annemasse Olivier GACQUERRE, Maire de Béthune Michel GOURINCHAS, Maire de Cognac Gérard HAMEL, Maire de Dreux et Président de la CA de Dreux Michel HEINRICH, Maire d'Épinal et Président de la CA d'Épinal Laurent KALINOSWKI, Maire de Forbach et Président de la CA de Forbach Jacques LAMBLIN, Maire de Lunéville Frédérique MACAREZ, Maire de Saint-Quentin Pierre MATHONIER, Maire d'Aurillac Yves NICOLIN, Maire de Roanne et Président de la CA de Roanne Hervé SCHIAVETTI, Maire d'Arles Denis THURIOT, Maire de Nevers et Président de la CA de Nevers Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire de Creil et Président de la CA de Creil

\*CA : communauté d'agglomération

Présidents d'honneur : Jean Auroux, ancien ministre, fondateur de l'association,  
Bruno Bourg-Broc, président de Châlons Agglomération,  
Christian Pierret, ancien ministre.



94 rue de Sèvres  
75007 Paris - France  
Tél. : +33 1 45 44 99 61

courriel : [contact@villesdefrance.fr](mailto:contact@villesdefrance.fr)

 [@villes2fr](https://twitter.com/villes2fr)

 [association\\_villes\\_de\\_france](https://www.instagram.com/association_villes_de_france)

 [@vdf.villesdefrance](https://www.facebook.com/vdf.villesdefrance)

 [villes-de-france](https://www.linkedin.com/company/villes-de-france)

[www.villesdefrance.fr](http://www.villesdefrance.fr)